

PLONGEUR RECYCLEUR CIRCUIT FERMÉ DILUANT TRIMIX (Niveau I Normoxique)

Définition de la qualification :

Cette qualification s'applique aux recycleurs circuit fermé électronique.

Conforme aux certifications CE distribuées en France et correspondant aux spécificités du Code du Sport et de la Plongée aux Mélanges.

Appareils concernés : CCR Inspiration / Evolution / Evolution + de la Société AMBIENT PRESSURE DIVING Ltd.

Pré-requis à la formation :

- Etre âgé de 18 ans
- Etre licencié à la FSGT
- Etre titulaire de la qualification Trimix Normoxique CO (circuit ouvert)
- Etre titulaire de la qualification « plongeur CCR Air Diluant » correspondant au recycleur circuit fermé défini
- Présenter un certificat médical de non contre indication à la plongée subaquatique avec scaphandre de moins d'un an
- Etre présenté conjointement par le Président du club et un encadrant de niveau IV licencié à la FSGT
- Justifier (carnet de plongée) d'une expérience de 50 heures de plongée sur la machine visée, réparties comme suit :
 - 25 heures dans la zone des 20m
 - 25 heures dans la zone des 40 m avec décompression

Organisation de la formation :

Dans les conditions définies dans le Code du Sport, la formation, l'évaluation des savoir-faire et la validation des compétences sont organisées au niveau du club sous la responsabilité d'un encadrant niveau IV licencié à la FSGT titulaire de la qualification moniteur CCR – TRIMIX.

La validation des compétences peut être effectuée par des encadrants différents dans la mesure où ces derniers appartiennent à la même équipe pédagogique et sont licenciés et référencés à la FSGT.

Le ratio élève Instructeur est de 2 élèves.

Prérogatives :

Les plongeurs titulaires de la qualification CCR type/modèle sont habilités à utiliser ce recycleur dans les conditions définies par le constructeur : 60 m en diluant Trimix « Niveau I Normoxique ».

Délivrance de qualification :

La qualification est décernée sous la responsabilité du Président du club et de(s) encadrement(s) ayant validé les compétences. Elle permet l'attribution d'une carte double face FSGT / CMAS « plongeur CCR Trimix Normoxique ».

PLONGEUR RECYCLEUR CIRCUIT FERMÉ DILUANT TRIMIX (Niveau II Hypoxique)

Définition de la qualification :

Cette qualification s'applique aux recycleurs circuit fermé électronique.

Conforme aux certifications CE distribuées en France et correspondant aux spécificités du Code du Sport et de la Plongée aux Mélanges.

Appareils concernés : CCR Inspiration / Evolution / Evolution + de la Société AMBIENT PRESSURE DIVING Ltd.

Pré-requis à la formation :

- Etre âgé de 18 ans
- Etre licencié à la FSGT
- Etre titulaire de la qualification Trimix Normoxique CO (circuit ouvert)
- Etre titulaire de la qualification Trimix niveau I Normoxique correspondant au recycleur circuit fermé défini
- Présenter un certificat médical de non contre indication à la plongée subaquatique avec scaphandre de moins d'un an
- Etre présenté conjointement par le Président du club et un encadrant de niveau Iv licencié à la FSGT
- Justifier (carnet de plongée) d'un minimum de 100 heures de plongée sur la machine visée, réparties comme suit :
 - 50 heures dans la zone des 30 / 40m
 - 50 heures dans la zone des 50 / 60 m

Si le plongeur ne dispose pas de la qualification Trimix Hypoxique en circuit ouvert, la formation peut être cumulée avec la formation CCR Trimix.

Organisation de la formation :

Dans les conditions définies dans le Code du Sport, la formation, l'évaluation des savoir-faire et la validation des compétences sont organisées au niveau du club sous la responsabilité d'un encadrant niveau IV licencié à la FSGT titulaire de la qualification moniteur CCR – TRIMIX.

La validation des compétences peut être effectuée par des encadrants différents dans la mesure où ces derniers appartiennent à la même équipe pédagogique et sont licenciés et référencés à la FSGT.

Le ratio élève Instructeur est de 2 élèves.

Prérogatives :

Les plongeurs titulaires de la qualification CCR type/modèle sont habilités à utiliser ce recycleur dans les conditions définies par le constructeur : 100 m en diluant Trimix ou HélioX.

Délivrance de qualification :

La qualification est décernée sous la responsabilité du Président du club et de(s) encadrement(s) ayant validé les compétences. Elle permet l'attribution d'une carte double face FSGT / CMAS plongeur CCR Trimix.